

G/R

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI
RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE RUHENGARI.-

Ruhengeri, le 25 octobre 1952.-

N° 2465 /Huiss.-

OBJET:-

SCHRIJNEMAKERS c/AMARS INGH



Monsieur le Greffier,

Suite à votre transmis n° 323 C/RC.2455
en date du 13 octobre 1952, j'ai l'honneur de vous
faire parvenir l'assignation au nom du sieur AMARS INGH,
dument remplie et signée.-

L'Huissier, D. NEVEJANS.-

L

Monsieur le Greffier du Greffe
du Tribunal de Première Instance

à

USUMBURA.-

/JAL./=

Territoire

Usumbura, le 13 Octobre 1952

du

Ruanda-Urundi

Greffes du Tribunal de 1ère Instance

N° 3230/RC.2455

Annexes :

OBJET

Assignation : 111116/

Signification

SCHRIJNEMAKERS c/AMERSINGH.

Transmis à Monsieur l'Huissier à RUHENGRI

d'assignation

en original et copie, un exploit en le priant de bien

~~de signification~~
vouloir le signifier d'urgence au sieur AMERSINGH,
commerçant résidant à RUHENGRI.

L'original sera renvoyé au greffe du Tribunal de 1ère Instance.
Le coût de l'exploit n'est pas à percevoir.

L'attention de Monsieur l'Huissier est attirée sur l'urgence que
requiert cette formalité de procédure pour que soit respecté le délai
légal :

Monsieur l'Huissier

à RUHENGRI.

Le Greffier,

W. FLAMANT.-

